



Stiftung Landschaftsschutz Schweiz
Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
Fondazione svizzera per la tutela del paesaggio
Fundaziun svizra per la protecziun da la cuntrada

Communiqué de presse SL-FP

Berne, le 31 mars 2022

Les bisses valaisans et les «Wässermatten» de Haute-Argovie devraient être inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Une candidature multinationale pour l'«Irrigation traditionnelle en Europe» a été déposée auprès de l'UNESCO

Le 30 mars 2022, une demande a été déposée auprès de l'UNESCO pour l'inscription de l'«irrigation traditionnelle en Europe: savoir, technique et organisation» sur la «Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité». L'Autriche a rédigé la proposition en collaboration avec l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Suisse. L'UNESCO évaluera la candidature dans le cadre d'une procédure qui durera plusieurs mois. La décision d'inscription devrait être rendue en décembre 2023. En Suisse, les Wässermatten (prés inondés) de Haute-Argovie et le paysage de prairies irriguées par les bisses des Sonnenberge, dans le Haut-Valais, ainsi que cinq autres consortages valaisans sont impliqués.

L'irrigation traditionnelle est une pratique d'irrigation agricole qui repose sur l'usage stratégique de la gravité et sur des systèmes aménagés à la main, comme des canaux et des fossés, servant à acheminer l'eau vers les prés, les vignes ou les jardins. L'irrigation fait l'objet d'un ensemble de règles spécifiques et de formes d'organisation communautaires.

La Suisse est à l'origine de l'idée d'une candidature européenne de l'irrigation traditionnelle pour une inscription sur la liste du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Un conseil consultatif, dirigé par le professeur Christian Leibundgut et la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP), a préparé cette candidature depuis 2013. L'objectif est de rendre visibles au niveau international les savoirs, l'importance culturelle et les pratiques sociales liés à l'irrigation. L'organisation typiquement coopérative autour de la pratique de l'irrigation, la sauvegarde et la transmission des savoirs et des techniques qui y sont associés ne peuvent se faire que grâce à la collaboration de tous les acteurs concernés. Les échanges internationaux et la coopération qui en découle sont des stratégies importantes pour contribuer à la préservation de ce patrimoine culturel immatériel.

L'irrigation traditionnelle - une tradition millénaire aujourd'hui menacée en Europe

Aujourd'hui, l'irrigation traditionnelle, que ce soit en plaine ou dans les régions de montagne, est menacée d'abandon. Les installations techniques d'aspersion ont fait disparaître en de nombreux endroits la tradition de l'irrigation par ruissellement des prairies, des vignes et des jardins. Pourtant, de grands efforts sont déployés à l'échelle internationale pour préserver cette pratique culturelle millénaire, voire pour la réactiver. L'adaptation au changement climatique et la promotion de la biodiversité, mais aussi l'intégration sociale, sont les nouvelles fonctions importantes des techniques d'irrigation traditionnelles. En Suisse, des actions de sauvegarde des systèmes et pratiques traditionnels ont été menées avec succès depuis 1970 sur les 108 hectares des Wässermatten en Haute-Argovie et depuis le milieu des années 1980 en Valais. Aujourd'hui, environ 160 personnes sont concrètement engagées dans les activités d'irrigation en



Haute-Argovie, et plusieurs centaines dans les Sonnenberge du Haut-Valais, sur les communes d'Ausserberg et de Baltschieder, ainsi qu'au sein des quelque 30 consortages des bisse de la commune de Naters. A cela s'ajoutent cinq autres consortages mentionnés dans la candidature de l'UNESCO: ceux du bisse Eggeri à Grächen, du Grand Bisse de Lens, du Grand Bisse d'Ayent, du Bisse du Trient et du Bisse Vieux de Nendaz.

Une décision probablement en décembre 2023

La Conférence des Parties est l'organe souverain de la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à laquelle 180 États ont adhéré jusqu'à présent, et élit entre autres le Comité intergouvernemental. Vingt-quatre États membres sont représentés dans ce dernier pour un mandat de quatre ans et décident de l'inscription de nouveaux éléments sur les trois listes internationales. Le comité se réunit une fois par an et devrait voter sur l'inclusion de l'irrigation traditionnelle en Europe lors de sa 18^e réunion, en décembre 2023.

En tant que l'une de ses principales organisations initiatrices, la SL-FP se réjouit de soutenir cette candidature et espère ainsi pouvoir ouvrir la voie à une renaissance de l'irrigation traditionnelle, une pratique menacée de disparaître en Suisse comme en Europe.

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (SL-FP)

Raimund Rodewald, directeur, 079 133 16 39, r.rodewald@sl-fp.ch

Karina Liechti, responsable de projets, k.liechti@sl-fp.ch

Autres personnes de contact et informations:

www.sl-fp.ch/irrigation-traditionnelle

Des photos (voir page suivante) peuvent être obtenues sur demande à l'adresse info@sl-fp.ch.

Informations complémentaires sur les listes internationales du patrimoine culturel immatériel

Certaines traditions du registre national peuvent être proposées pour une inscription sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (actuellement 529 inscriptions). Il est également possible de soumettre une candidature pour le registre des bonnes pratiques de sauvegarde (actuellement 29 inscriptions) ou pour la liste du patrimoine immatériel nécessitant une sauvegarde urgente (actuellement 71 inscriptions). La candidature de l'irrigation traditionnelle est présentée pour la liste représentative. Le processus d'élaboration et de soumission de la demande (également appelée dossier) peut durer plusieurs années. L'évaluation de la candidature par le Comité intergouvernemental prend encore 1 à 2 ans.

Les éléments de cette liste sont alors désignés comme faisant partie du patrimoine culturel *immatériel* de l'humanité, à la différence des biens culturels de la liste du patrimoine mondial, laquelle désigne les monuments, ensembles urbains ou paysages culturels qui ont une valeur particulière pour l'humanité.

Photos



1 Irrigation traditionnelle en Valais
(mention de la source: Switzerland Tourism
(André Meier) et SL-FP)



2 Irrigation traditionnelle en Valais
(mention de la source: Switzerland Tourism
(André Meier) et SL-FP)



3 Irrigation traditionnelle en Valais
(mention de la source: Switzerland Tourism
(André Meier) et SL-FP)



4 Irrigation traditionnelle en Valais
(mention de la source: SL-FP)



5 Irrigation traditionnelle en Valais
(mention de la source: SL-FP)



6 Irrigation traditionnelle en Valais
(mention de la source: SL-FP)



7 Irrigation traditionnelle en Haute-Argovie
(mention de la source: SL-FP)



8 Irrigation traditionnelle en Haute-Argovie
(mention de la source: SL-FP)



9 Irrigation traditionnelle en Haute-Argovie
(mention de la source: SL-FP)